

# Assurance vie traditionnelle Swiss Life Harvest

Assurance vie avec prestations minimales garanties et couverture du risque.



## Produit

Swiss Life Harvest est une assurance vie de la prévoyance libre (pilier 3b) avec capital garanti en cas de décès comme en cas de vie. Elle allie de manière optimale placements sûrs et couverture en cas de décès.

## Recommandation

Swiss Life Harvest est l'assurance qu'il vous faut si vous désirez investir votre capital de manière sûre en bénéficiant d'un taux d'intérêt garanti, ce qui vous permet de protéger votre famille.

## Avantages

- Sécurité: votre prime d'épargne est intégrée de manière sûre dans *la fortune liée* de Swiss Life.
- Rémunération garantie: votre prime d'épargne est rémunérée au taux d'intérêt technique.
- Revenu: avec Swiss Life Harvest, vous bénéficiez d'une participation aux excédents annuels.
- Flexibilité: vous bénéficiez en tout temps de la valeur de rachat du moment. Des rachats partiels sont également possibles.

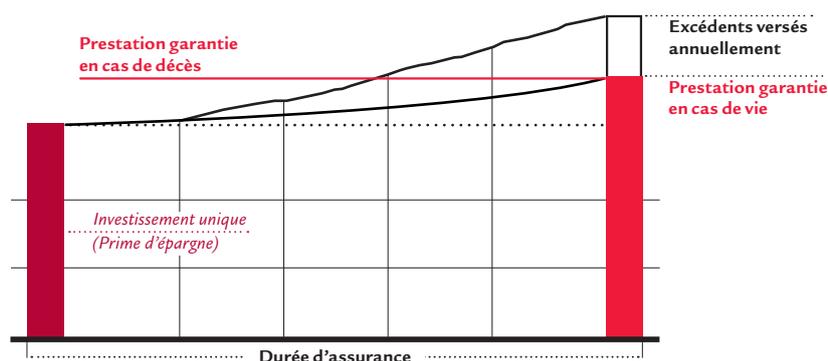
## Fonctionnement

Durant la période contractuelle, vos proches sont couverts par la prestation garantie en cas de décès. A l'échéance de la période contractuelle, vous recevez la prestation garantie en cas de vie. Vous bénéficiez en outre annuellement des excédents réalisés. Ils sont versée en sus à la fin de la période contractuelle.

[www.swisslife.ch/fr/harvest](http://www.swisslife.ch/fr/harvest)

*La fortune liée:  
La fortune liée est soumise à des directives de placement très strictes et au contrôle de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers.*

## Représentation graphique de Swiss Life Harvest



## En bref: faits et chiffres

### Offre

Type de placement	Assurance constitutive de capital avec couverture décès. Prévoyance libre (pilier 3b)
Financement	Prime unique en CHF
Impôts	<ul style="list-style-type: none"><li>• Droit de timbre: 2,5% de la prime unique</li><li>• Versement: à l'échéance du contrat ou en cas de rachat anticipé, net d'impôt sur le revenu pour autant que la personne assurée ait plus de 60 ans à l'échéance du contrat mais moins de 66 ans à la conclusion du contrat et que la période contractuelle soit de 5 ans au minimum</li><li>• Pendant la période contractuelle: impôt sur la fortune appliqué à la valeur de rachat (cantons uniquement)</li><li>• En cas de décès: impôt sur les successions (selon le canton)</li></ul>

### Délais

Age d'entrée	De 0 à 75 ans
Age terme	Age terme minimum: 18 ans Age terme maximum: 85 ans
Durée contractuelle	De 10 à 50 ans

### Prestations

Cas de vie	A l'échéance de la période contractuelle, le capital garanti vous est versé, excédents accumulés (non garantis) en sus
Cas de décès	Capital garanti en cas de décès (excédents non garantis inclus)

### Possibilités

Disponibilité	Possibilité de percevoir tout ou partie du capital à la valeur de rachat du moment
Prêt	Possible
Mise en gage/cession	Possibles
Désignation des bénéficiaires	Au choix

*Par une simple déclaration écrite, le preneur d'assurance peut désigner le ou les bénéficiaires de la prestation d'assurance après son décès.*



### Informations supplémentaires et conseil particulier

Etes-vous intéressé(e) par Swiss Life Harvest? Quelle somme souhaitez-vous investir? Votre conseiller(ère) répondra volontiers à vos questions.



### Pour plus d'informations contacter

- Swiss Life SA, Marketing Suisse, General-Guisan-Quai 40, Case postale, 8022 Zurich
- [www.swisslife.ch/fr/harvest](http://www.swisslife.ch/fr/harvest)

Information juridique: Les données ci-dessus sont purement informatives. Elles ne justifient en rien une offre ou encore une recommandation pour l'achat ou la vente de fonds de placement, l'exécution de transactions ou la conclusion d'autres actes juridiques. Nous n'assumons aucune responsabilité quant à l'exactitude des informations. Les informations publiées s'adressent exclusivement aux personnes domiciliées en Suisse ou dans la principauté du Liechtenstein. Les personnes domiciliées aux Etats-Unis ou sur leurs territoires, les personnes de nationalité américaine ou détentrices de la Green Card ne sont pas autorisées à acquérir les prestations ou placements susmentionnés, ni directement ni indirectement.